

J. /A.K./
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RÉSIDENTE DE L'URUNDI
TERRITOIRE D'USUMBURA
RUANDA-URUNDI GEBIED

Usumbura , le 3 Février 1955.

, de
(1) N° 456 /Just./I.1

TRANSMIS copie pour information à
Monsieur l'Officier de Police Judiciaire
à KIGALI.-

Usumbura, le 3 Février 1955.-
L'Administrateur de Territoire,
sé/: H. VAN GEEL,

Ref. n° :

Annexe

Bijlage

Objet

Voorwerp

✓ A Monsieur l'Administrateur de Territoire

à

RUHENGERI.-

=====

Ruhengeri



7866

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Suite à votre lettre N°194/Just.7 du 18 janvier 1955, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Sieur LALJI KALIDAS ne réside plus à Usumbura depuis le 16 avril 1948, date à laquelle il a été rayé pour Rugengeri. Il n'a plus été réinscrit en notre territoire depuis lors.-

L'Administrateur de Territoire,
H. VAN GEEL,